



SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
SECTION LOCALE 1244 SCFP FTQ  
C.P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

## Ordre du jour

# CONSEIL SYNDICAL ÉLARGI

**Date :** Lundi le 16 mars 2009  
**Heure :** 12h00 à 14h00  
**Salle :** M-415 Pavillon Roger-Gaudry

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation par Normand Laquerre
  - Assurances la Croix-Bleue
  - Évaluation actuarielle
3. Clôture

**Vous devez aviser votre supérieur immédiat, en général deux (2) jours ouvrables avant la date de la réunion en remplissant le formulaire PERD-10 sous la clause 7.07 pour les délégués et les membres de comité et sous la clause 7.06 pour les autres personnes. Si vous avez des problèmes de libération, nous vous demandons de communiquer avec nous. Il est important de faire parvenir une copie du formulaire à Marc Perrault au local du Syndicat le plus tôt possible, par télécopieur au numéro 5752 ou l'apporter directement au Conseil syndical.**